



AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D00181511-DE

EXTRAIT N°001815
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègle, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM,
M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Luc BANABERA
M. Jean-Louis HAURIE

AQUITANIS

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE BORDEAUX METROPOLE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2025

N° de Rapport : 25-022

Code direction : DG

Nom du référent : J.L. GORCE

Rapporteur : J.L. GORCE

I. RAPPORT : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024, le Conseil d'Administration d'aquitanis a tenu réunion à 09h30, au sein du Siège situé 1 Avenue André Reinson à Bordeaux.

Il est demandé au Conseil d'Administration de valider le projet de compte rendu ci-joint.

II. DELIBERATION : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2024

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu le projet de compte rendu annexé au présent Rapport ;

Attendu que la validation des comptes rendus du Conseil d'Administration s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 19

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2024.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D00181610-DE

EXTRAIT N°001816
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Jacques PUYOBRAU, M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE,
Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN

II. DELIBERATION : APPROBATIONS DES COMPTES ANNUELS 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les comptes de l'exercice 2024 arrêtés au 31 décembre tels qu'ils ont été présentés et qui resteront annexés à la présente délibération, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les résultats nets de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit une perte de - 8 703 209.92€ décomposée comme suit :

- Déficit sur activité SIEG : - 9 828 657.51€
- Bénéfice sur activités Hors SIEG : 1 125 447.60€

ARTICLE 3 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'affectation du résultat de la manière qui suit :

- Résultat du SIEG (- 9 828 657.51€) :
 - Réserves sur cessions immobilières SIEG depuis 2021 : 7 070 917.84€ (compte 106851)
 - Report à nouveau débiteur SIEG depuis 2021 : - 16 899 575.35€ (compte 11911)
- Résultat hors SIEG (1 125 447.60€) :
 - Report à nouveau créditeur hors SIEG depuis 2021 : 1 125 447.60€ (compte 11012)
- Apurement du report à nouveau débiteur net généré (crédit du compte 11018 pour 15 774 127.76 €) par imputation sur les réserves diverses des activités antérieures à 2021 (débit du compte 106888 pour 15 774 127.76€).

Fait à Bordeaux,
Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D00181710-DE

EXTRAIT N°001817
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègle, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Jacques PUYOBRAU, M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE,
Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN

II. DELIBERATION : QUITUS AU DIRECTEUR GENERAL POUR SA GESTION PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

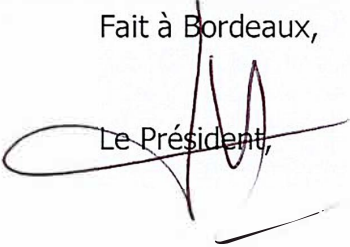
DELIBERE

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'Administration donne à l'unanimité quitus plein et entier au Directeur Général pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 18 avril 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250417-D0018181-DE

EXTRAIT N°001818
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègle, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

II. DELIBERATION : DELEGATION DE POUVOIR EN CAS D'ABSENCE OU EMPECHEMENT DU DIRECTEUR GENERAL - DESIGNATION

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu l'article R. 421-18 alinéa 11 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

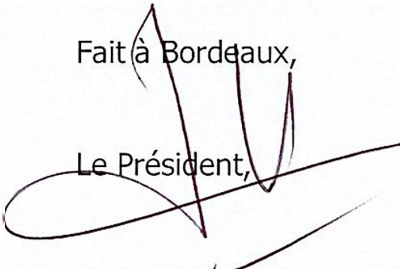
Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration, pour la période du 01 mai 2025 au 31 octobre 2025, désigne à l'unanimité Madame Irène SABAROTS, Directrice Générale Adjointe Relations Développement, afin d'assumer les pouvoirs du Directeur Général en cas d'absence ou d'empêchement.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D00181911-DE

EXTRAIT N°001819
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

II. DELIBERATION : ETAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS DEVANT LES TRIBUNAUX DANS LE CADRE DU POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL D'ESTER EN JUSTICE

*Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le tableau ci-après annexé ;*

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

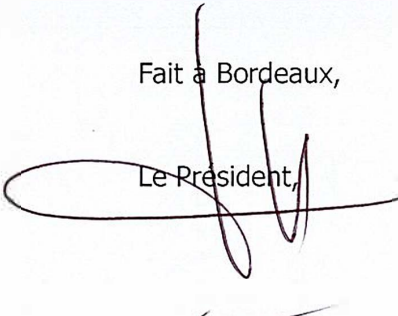
Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration, après lecture, prend acte à l'unanimité des procédures en cours et actions en justice introduites par le Directeur Général.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D00182011-DE

EXTRAIT N°001820
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSEN,
M. Philippe BENICHO, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSEN
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

**II. DELIBERATION : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – VALIDATION DU TAUX
HORAIRE RECUPERABLE DE LA REGIE PATRIMOINE NATURE ANNEE 2025**

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

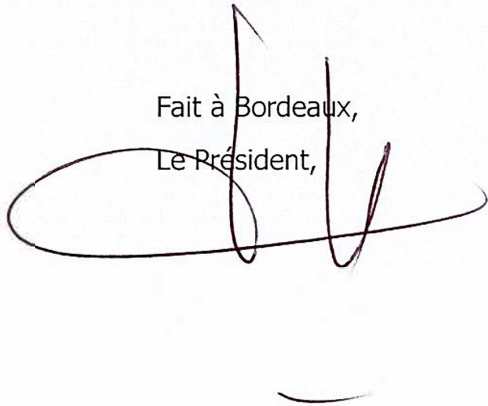
ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le taux horaire de **45,25 euros** pour la régie patrimoine nature pour **l'année 2025**.

Fait à Bordeaux,
Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20250417-D001821I1-DE

EXTRAIT N°001821
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 avril 2025

Aujourd'hui, le **jeudi dix-sept avril deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Arnaud BEYSSSEN,
M. Philippe BENICHOU, M. Jean-François BOUC, M. Laurent CASTAGNEDE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Jean-
Louis HAURIE, M. Pierre HURMIC, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Pierre de
Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Gérard NOËL, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-
Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Jean-Louis HAURIE
M. Jérôme COHADE donne pouvoir à M. Arnaud BEYSSSEN
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

II. DELIBERATION : VALIDATION DU PROJET DE CHARTE D'ATTRIBUTION
ACTUALISEE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu l'article R. 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le projet de charte d'attribution actualisée.

Fait à Bordeaux,
Le Président,

